

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNE DE CUXAC D'AUDE / DOMITIA HABITAT OPH

Cette consultation s'effectue dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique avec les membres suivants :

- Commune de Cuxac d'Aude / Domitia Habitat

Le coordonnateur du groupement de commandes est Domitia Habitat

Correspondant du coordonnateur : M BECKAERT Pierre-Marie, Directeur Général, 27, Rue Nicolas Leblanc, 11100 NARBONNE. Tél: 0468655655. Courriel: domitiahabitatoph@domitia-habitat.fr. Adresse internet:

<https://www.domitia-habitat.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur du coordonnateur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Logement et développement collectif.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Numéro de la consultation : 22DDPMOECUXAC MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES DEMOLITIONS, CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS COLLECTIFS ET TRANSFORMATION DE 7 LOGEMENTS EXISTANTS – ÎLOTS NORD, CENTRE ET SUD A CUXAC D'AUDE

Mots descripteurs :

Maîtrise d'œuvre.

Lieu d'exécution :

Rues Oulmède, Marcelin Albert et des 19 & 20 juin 1907 - 11120 CUXAC D'AUDE.

Code NUTS :

FRJ11.

L'avis implique :

Un marché public.

Caractéristiques principales :

Dans le cadre du groupement de commande, Domitia Habitat, en tant que coordonnateur a en charge la passation, la notification et l'exécution du contrat au nom de l'ensemble des membres du groupement.

Le projet de requalification se définit en plusieurs phases, de la manière suivante :

-Îlot Nord => démolition de 8 bâtiments et construction d'un bâtiment collectif de type R+2 comportant 7 logements,

-Îlot Centre=> réhabilitation de 4 logements. Egalement, il est prévu à ce marché la démolition de 5 bâtiments pour le compte de la commune, avec livraison d'une plate-forme. Par la suite, la commune fera réaliser en suivant un parking et réaménagement (hors présent marché),

-Îlot Sud => réaménagement et réhabilitation de 3 logements

Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique.

Quantité ou étendue globale :

Détail des éléments de mission confiés au maître d'œuvre sont énoncés dans les pièces du marché

Des variantes seront-elles prises en compte :

Non.

Prestations divisées en lots :

Non.

Durée du marché ou délai d'exécution :

38 mois maximum.

Cautionnement et garanties exigés :

Aucune garantie financière prévue en contrepartie du versement de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix révisables. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :

Français.

Unité monétaire utilisée :

l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;

Capacité économique et financière :

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels; Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

Capacité technique :

Références sur des opérations similaires pour chaque co-traitant.; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat; Le candidat devra disposer des compétences nécessaires pour répondre à la prestation.; Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.;

Qualification : le candidat devra disposer à minima des compétences : architecturale, structure, thermique, hydraulique, acoustique et économique et de façon générale toutes les compétences nécessaires pour mener à bien ce projet.

Marché réservé :

Non.

La prestation est réservée à une profession particulière :

Non.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation :

Non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :

Non

Candidats :

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier :

Non.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Valeur architecturale et technique (50%)

- Prix des prestations (50 %)

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres :

24-06-2022 (12:00)

Délai de validité des offres :

180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

22DDPMOECUXAC/BO.

Renseignements complémentaires :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 22DDPMOECUXAC Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. **Les conditions de visites sont les suivantes : La visite est obligatoire et il est programmée deux sessions : - le 14 juin de 14h à 16h. Point de rendez-vous au service urbanisme de la ville de Cuxac d'Aude.**

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La

transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

03-06-2022

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

DOMITIA HABITAT OPH. Correspondant : MME BEZIAT Christelle, Responsable du Service Juridique, Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

DOMITIA HABITAT OPH Correspondant : MME BEZIAT Christelle, Responsable du Service Juridique, Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier. 6, rue Pitot, 34063 MONTPELLIER, Cedex 2, Téléphone : 0467548100 , Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr , Fax : 0467547410, Adresse internet : <http://montpellier.tribunal-administratif.fr/>

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.